



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

équipements

Question au Gouvernement n° 3507

Texte de la question

FONDERIE DU POITOU

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Abelin, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Jean-Pierre Abelin. Ma question s'adresse à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

Je souhaite évoquer à mon tour la situation des 480 salariés de la Fonderie du Poitou aluminium, en grève depuis quatre semaines. À juste titre, ils refusent l'alternative proposée par la direction du groupe Montupet : soit une baisse de salaire et de pouvoir d'achat de 23 %, soit le licenciement.

Tous les élus sont solidaires des fondeurs et jugent ces propositions inacceptables. Vous-même, monsieur le ministre de l'industrie, avez, avec le ministre du travail, demandé une médiation sous l'égide du préfet de la région Poitou-Charentes afin de débloquer la situation. Elle a eu lieu vendredi mais n'a pas abouti, la direction de l'entreprise s'arc-boutant sur ses positions et refusant d'ouvrir des négociations sur des mesures économiques et sociales plus acceptables pour surmonter cette période difficile et préparer les investissements nécessaires à l'adaptation aux nouvelles normes européennes.

Outre les salariés, c'est tout le territoire de Châtelleraut qui est de nouveau pris en otage alors que nous venons juste de sortir d'une crise automobile extrêmement violente. Depuis lundi, les deux fonderies - l'aluminium avec ses 480 salariés, la fonte avec ses 600 salariés -, toutes deux anciennes filiales de Renault délocalisées de Boulogne-Billancourt, sont bloquées. Nous n'avons pas besoin d'un nouveau désastre dû à l'obstination et à la rigidité du groupe Montupet, qui a racheté cette entreprise il y a dix-huit mois en toute connaissance de cause. Ni l'État, ni Renault, qui a externalisé, voilà dix ans, la production de sa filiale et qui est le principal client à hauteur de 85 %, ne peuvent se désintéresser ni se désolidariser de l'avenir de cette entreprise.

Monsieur le ministre, je vous demande de peser sur le groupe Montupet et sur le grand ordonnateur qu'est Renault pour sortir de cette crise et éviter les conséquences désastreuses qu'elle peut entraîner pour les familles et le territoire. Comme nous en étions convenus avec Jean-Pierre Raffarin, je vous remercie de bien vouloir recevoir une délégation d'élus et de représentants syndicaux, et de nous préciser la position de l'État. *(Applaudissements sur les bancs du groupe NC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. En effet, monsieur le député, Jean-Pierre Raffarin m'a demandé de vous recevoir avec lui ainsi qu'avec une délégation d'élus et de salariés. Je le ferai bien volontiers, nous cherchons une date sur nos agendas. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* L'équipe de Xavier Bertrand y sera bien sûr associée. *(Mêmes mouvements.)*

M. le président. Un peu de calme !

M. Éric Besson, *ministre*. Le Gouvernement fera tout pour permettre au groupe Montupet de trouver de nouvelles solutions permettant d'assurer l'avenir du site.

Je rebondirai sur deux aspects de votre question.

Renault et l'État, dites-vous, doivent continuer à jouer un rôle de premier plan. Vous avez entièrement raison, mais le groupe Renault, à qui je viens de demander d'assumer ses responsabilités, a annoncé il y a trois semaines 1,5 milliard d'investissements en France les trois prochaines années, soit 40 % de ses investissements mondiaux. On peut demander au groupe Renault d'assumer ses responsabilités, mais ne nous

auto-flagellons pas : Renault assume aussi ses investissements en France.

Pour ce qui concerne le Gouvernement, il a soutenu et continue de soutenir la filière automobile : 6 milliards de prêts ont été accordés aux constructeurs, qui les ont depuis remboursés. La prime à la casse, à hauteur d'un million d'euros, a largement soutenu la filière. Le fonds de modernisation des équipementiers automobiles joue pleinement son rôle.

M. Michel Issindou. Vous ne répondez pas à la question !

M. Éric Besson, *ministre*. Il a déjà investi plus de 300 millions d'euros chez vingt sous-traitants.

Au-delà, nous préparons l'avenir en mobilisant 750 millions d'euros pour les véhicules du futur, dont le véhicule électrique et le véhicule hybride. Nous restons, vous le savez, très vigilants sur le comportement en France des grands constructeurs et de leurs équipementiers.

Nous avons confiance dans l'avenir de la filière automobile en France et nous voulons en renforcer la performance et la compétitivité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3507

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 octobre 2011